

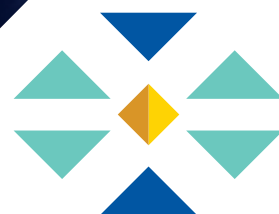


INNOVATION
MADE IN AFRICA

CONSTRUIRE
AUJOURD'HUI
LES SUCCÈS
DE DEMAIN

APPEL À PROJETS

Juin 2017



SÈMÈ CITY

A Black woman with her hair in a bun, wearing safety goggles and a white lab coat, smiles while holding a flask of red liquid. The background is a blurred laboratory setting.

« PROMOUVOIR L'EXCELLENCE AFRICAINE DU XXI^e SIÈCLE »

Patrice Talon
Président de la République du Bénin

Mot du Président

Le Programme d'Actions de mon Gouvernement pour le quinquennat 2016-2021 est porteur d'espérance.

En effet, la position stratégique du Bénin en Afrique de l'Ouest, son capital humain, sa stabilité politique, son potentiel et ses patrimoines sont des avantages indiscutables pour favoriser un développement durable et inclusif.

A cet effet, nous avons entrepris depuis un an une profonde transformation de l'économie béninoise, afin de la rendre moins fragile face aux chocs exogènes. Cela se traduit par de vastes réformes et un investissement massif dans les infrastructures de soutien et le secteur productif, et le développement de nouveaux pôles de croissance, créateurs de richesses et d'emplois, dont notamment l'économie du savoir.

Sèmè City, ville africaine intelligente et durable qui réunit étudiants, enseignants, chercheurs et entrepreneurs de différents pays, est le symbole de notre détermination pour valoriser le savoir en tant que nouveau moteur de croissance et positionner le Bénin sur la carte mondiale de l'économie du savoir.

Le succès de Sèmè City nécessite la mobilisation de partenaires nationaux, régionaux et internationaux auxquels l'Etat garantit un cadre d'investissement attractif afin d'engager cette nouvelle dynamique.

C'est tout le sens de cet appel à développer ensemble des projets innovants pour réussir collectivement le pari de l'excellence africaine du XXIème siècle.

Patrice Talon

Président de la République

A portrait of Jacqueline Mugo, a young Black woman with long dark hair, smiling and looking towards the camera. She is wearing a white button-down shirt and has a black jacket draped over her shoulders. She is also wearing a gold watch on her left wrist and a small gold earring. The background is a soft-focus outdoor setting with greenery and a building.

« FORMER DES ÉTUDIANTS QUI PUISSENT DEVENIR DES CRÉATEURS D'EMPLOIS »

Jacqueline Mugo

Secrétaire Générale du Business
Africa et Directrice de la Fédération
des employeurs du Kenya

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. PRÉSENTATION DE SÈMÈ CITY

- 2.1. Qu'est-ce que Sèmè City ? 6
- 2.2. Un soutien actif de l'Etat et une forte implication du secteur privé 16

3. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES PORTEURS DE PROJETS

- 3.1. Présentation de la procédure de sélection des partenaires de l'Etat 18
- 3.2. Soumission des dossiers 19
- 3.3. Soumission d'idées, recommandations et suggestions 21
- 3.4. Questions et demandes d'éclaircissements 21
- 3.5. Contenu du Dossier de Présentation de Projet (DPP) 21
- 3.6. Envoi du Dossier de Présentation de Projet (DPP) 22
- 3.7. Calendrier indicatif de la sélection des porteurs de Projet 22

4. ANNEXES

- 4.1. Annexe 1 : Liste des informations à communiquer par le Porteur de Projet 24
- 4.2. Annexe 2 : Marché régional cible de Sèmè City 26
- 4.3. Annexe 3 : Principaux impacts attendus de Sèmè City à l'horizon 2030 27

1. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Bénin a lancé en décembre 2016 « Bénin Révélé », un programme de développement et d'investissement sans précédent, doté d'un budget de 9 039 milliards de FCFA, soit 13,78 milliards d'euros sur 5 ans. Ce programme vise à assurer une croissance inclusive et durable à travers une collaboration accrue avec les partenaires du secteur privé. Il repose notamment sur 45 projets phares dans 9 secteurs stratégiques.

L'un de ces projets phares est la création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir dénommée Sèmè City. Sèmè City réunira des étudiants, des chercheurs et des entrepreneurs au sein d'un campus moderne spécifiquement dédié à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et technique, à la recherche et à l'incubation de jeunes entreprises.

Le Bénin souhaite ainsi développer un lieu unique qui permettra de former une nouvelle génération de talents, de les équiper pour l'avenir et de favoriser un modèle de croissance inclusive et durable fondé sur l'innovation « Made in Africa ».

Les partenaires intéressés dans le développement de projets au sein du campus de Sèmè City sont invités à répondre au présent appel à projets.

2. PRESENTATION DE SÈMÈ CITY

Sèmè City est idéalement située sur le territoire béninois, à la frontière entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Elle se positionne comme une zone d'innovation qui se démarque par une fusion inédite entre la science et la créativité africaine.

Sèmè City accueille des projets dans les domaines de l'enseignement (universités, centres de formation, écoles professionnelles et techniques), de la recherche (laboratoires et centres de recherche) et de l'incubation d'entreprises.

Sèmè City est une initiative de la Présidence de la République du Bénin, qui entend développer ce projet en s'appuyant sur des partenaires privés. L'État apporte un appui matériel, humain et financier à Sèmè City, tandis que sa gestion et son développement seront confiés à moyen terme au secteur privé.

2.1 Qu'est-ce que Sèmè City ?

Sèmè City réunit formation, recherche et entrepreneuriat en un lieu unique afin de parvenir ainsi à la création de 190 000 emplois à l'horizon 2030 dont un tiers d'auto-emplois.

A - Un campus moderne dédié à la formation, la recherche et l'entrepreneuriat

Sèmè City a pour objectif d'offrir aux étudiants, aux chercheurs et aux entrepreneurs, un environnement de travail conçu autour de trois composantes :

- Les programmes d'enseignement supérieur (formation initiale, professionnelle, technique et continue) ;
- Les programmes de recherche ;
- Les programmes d'accompagnement des start-ups (incubation et accélération) et des entreprises.

En développant ces trois composantes, les objectifs de Sèmè City sont de :

- Promouvoir des formations de qualité adaptées aux besoins des économies du Bénin et de la région ;
- Stimuler la recherche orientée vers les enjeux spécifiques du continent africain ;
- Permettre aux incubateurs de favoriser l'émergence d'entreprises ayant un impact économique, social et environnemental.

À cet effet, des partenariats seront conclus avec :

- Des universités, des écoles, des centres de formation technique et professionnelle, des structures de formation continue proposant des enseignements multilingues de qualité et capables d'obtenir des accréditations régionales ou internationales ;
- Des centres de recherche et des laboratoires en pointe sur des problématiques pertinentes pour la région ;
- Des incubateurs qui accompagnent des start-ups générant des bénéfices économiques ainsi que des avantages durables et inclusifs.

Afin de favoriser les échanges et l'émulation entre les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs, Sèmè City organise ses projets de formation, de recherche et d'entrepreneuriat autour des **5 grappes (« clusters ») interdisciplinaires** suivantes :

- Science, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- Arts, design et sciences sociales ;
- Agriculture, nutrition et ressources naturelles ;
- Santé et sciences de la vie ;
- Management, administration et entrepreneuriat.

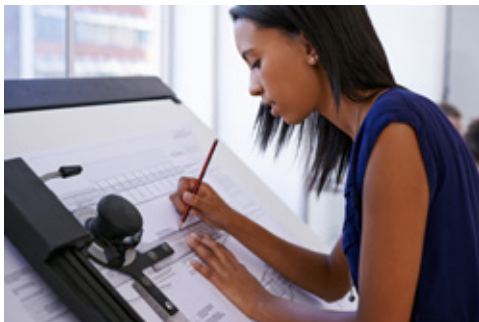
Dans ce cadre, nous avons déjà identifié une liste non exhaustive de **projets stratégiques** pour lesquels nous recherchons des partenaires.

- En matière de formation : centre de langue, écoles (tourisme et hôtellerie, science des données, cinéma et création audiovisuelle, design à fort impact social, mode éco-responsable) ;
- En matière de recherche : centre de recherche de nouveaux médicaments, centre de recherche et de contrôle de médicaments à base de plantes ;
- En matière d'entrepreneuriat : programmes d'innovation ouverte (open innovation) pour la mise en œuvre de solutions en lien avec le concept de villes durables.

Les 5 grappes (« clusters ») autour desquelles s'articulent les projets de formation, de recherche et d'entrepreneuriat



SCIENCE, TECHNOLOGIE,
INGENIERIE &
MATHEMATIQUES



ARTS, DESIGN & SCIENCES
SOCIALES



AGRICULTURE, NUTRITION &
RESSOURCES NATURELLES



SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE



MANAGEMENT,
ADMINISTRATION &
ENTREPRENEURIAT

Nous accordons une importance particulière aux **programmes développés autour de thématiques interdisciplinaires pour mieux préparer les étudiants à résoudre des problèmes complexes.**

Nous faisons le constat que les approches intégrées sont plus que jamais nécessaires pour préparer les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs à faire face à des défis sociaux, économiques et environnementaux de plus en plus complexes en Afrique.

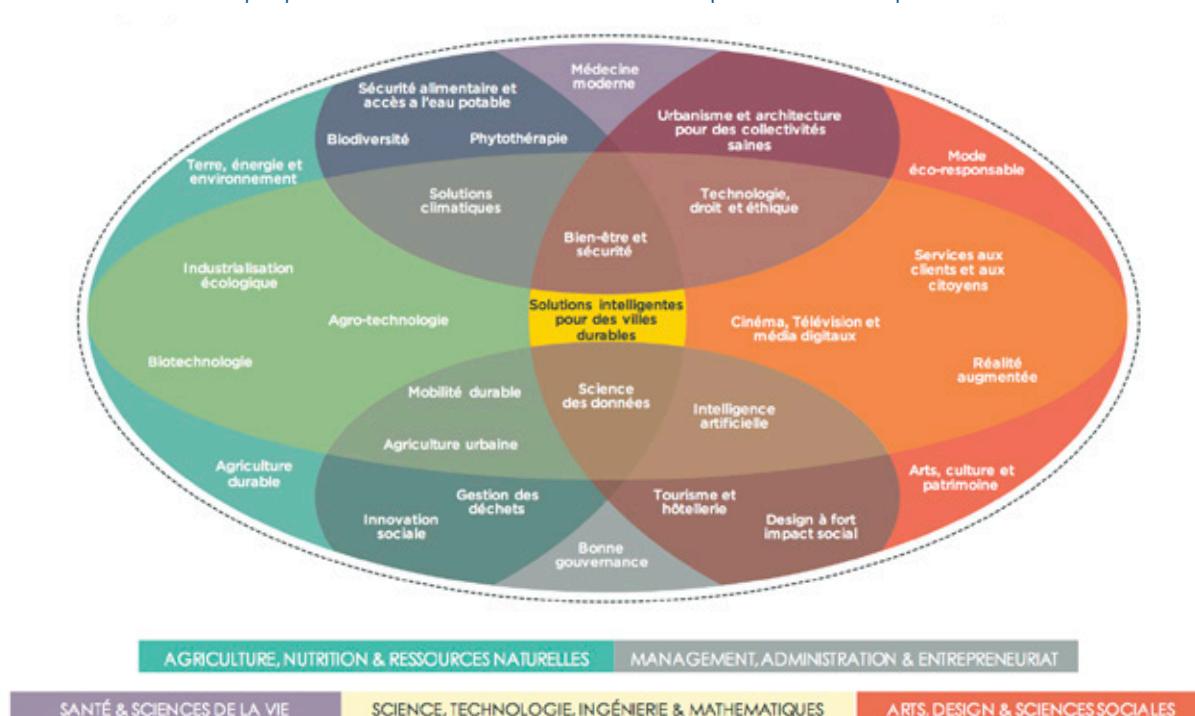
Le principe de l'interdisciplinarité sera donc au cœur de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation à Sèmè City.

Nous recherchons des projets de formation, de recherche et d'incubation développés autour de thématiques qui permettent une approche qui intègre différents sujets technologiques, économiques, créatifs, environnementaux et sociaux.

Des **projets communautaires** s'intégreront dans les programmes académiques, pour donner l'occasion aux étudiants de découvrir de nouvelles perspectives en dehors des salles de classe. Cet engagement de placer les besoins des communautés au cœur des efforts d'innovation permettra ainsi aux communautés de participer et de collaborer à la transformation de leur région.

Nous voulons offrir aux étudiants et chercheurs une formation à la **démarche entrepreneuriale et expérimentale**, tout en les incitant à se comporter de manière socialement responsable.

Programmes développés autour de thématiques interdisciplinaires
préparant les étudiants à résoudre des problèmes complexes



B - Un environnement moderne adapté aux besoins des étudiants, chercheurs et entrepreneurs, et attractif pour les partenaires

Au-delà des atouts que lui confère sa position géographique, Sèmè City est conçue pour répondre spécifiquement aux besoins des étudiants, chercheurs et entrepreneurs qui y seront installés et pour garantir aux partenaires un environnement attractif pour développer leurs projets.

1) Une localisation géographique stratégique

Sèmè City sera aménagée dans la région de Sèmè-Podji stratégiquement située près de la mer, entre Cotonou (capitale économique du Bénin), Porto-Novo (capitale politique du Bénin) et Lagos (capitale économique du Nigéria avec plus de 20 millions d'habitants), à proximité des principaux axes de communication internationaux de la région.

Le terrain de plus de 350 hectares dédié à l'aménagement du campus de Sèmè City est mis à disposition par l'État qui assure les travaux de viabilisation (routes, réseaux d'eau et d'assainissement, raccordement électrique, réseaux de télécommunications très haut débit, etc.).



Schéma n°1 : Localisation géographique de Sèmè City



Schéma n°2 : Vue panoramique du développement conceptuel proposé

- Sèmè-Podji est une zone péri-urbaine dotée d'atouts naturels exceptionnels: une forêt luxuriante, des zones humides protégées et une zone côtière. Ces atouts offrent un terrain fertile pour la recherche et l'innovation ainsi que de nombreuses possibilités pour assurer aux résidents une qualité de vie exceptionnelle.
 - **Forêt classée : un développement respectueux de l'environnement** - Une forêt située au cœur du site sera réhabilitée et fera partie du poumon vert reliant le nord du site à la zone côtière au sud. Cet espace sera aménagé avec des installations durables et écologiques permettant aux résidents, étudiants et visiteurs d'en faire un lieu récréatif.
 - **Zones humides protégées : une intégration des zones humides dans l'aménagement du site pour des activités écologiques** - L'espace situé au nord du site comprend plusieurs zones humides qui seront protégées et réhabilitées. Celles-ci créent des opportunités pour la recherche et le développement ainsi que pour des activités écologiques telles que les randonnées à pied ou à vélo, les activités en équipe, etc.
 - **Front de mer : une zone résidentielle, récréative et commerciale** - La zone côtière, située à environ 1 km au sud du site, dispose d'une plage de sable d'environ 4 km de long. Cette zone côtière offre des opportunités pour différents types de développements, y compris des logements (étudiants, etc.), des installations de loisirs ainsi que des aménagements commerciaux.

2) Un site aménagé pour offrir des conditions de travail optimisées aux étudiants, aux chercheurs et aux entrepreneurs



Schéma n°3 : Panorama du bâtiment central de Sèmè City

Les étudiants, chercheurs et entrepreneurs seront installés sur le campus de Sèmè City au sein duquel ils bénéficieront de conditions de travail optimisées et de moyens matériels et humains dédiés, incluant notamment :

Un campus moderne dans lequel tous les équipements, infrastructures et services nécessaires seront disponibles (solutions de transport et de services collectifs innovants, activités sportives, restauration collective, espaces verts, sécurité, data centers, solutions informatiques et systèmes d'informations, etc.) ;

Un campus connecté conçu comme un laboratoire à ciel ouvert (« living lab ») destiné à l'expérimentation de solutions innovantes et de projets de recherche appliquée dans des domaines de pointe afin de tester in situ des hypothèses sur des problématiques concrètes telles que les énergies durables, l'éco-mobilité, la construction durable ou encore l'ingénierie des systèmes numériques ;

Un ensemble de services aux étudiants (service de gestion des carrières, bureau d'aide financière et de promotion de la réussite et des résultats, logements, etc.) ;

Un ensemble de solutions destinées aux entrepreneurs (aide à l'élaboration de plans d'affaires et de modélisation financière, appui au développement régional et international, bureau des licences, solutions de design et de développement, activités de réseautage, etc.). En outre, au terme de leur période d'incubation, les entrepreneurs auront la possibilité de s'établir dans la Zone Economique Spéciale (SEZ) adjacente au campus pour certaines activités de production. Ils pourront ainsi bénéficier des avantages (fiscaux, douaniers, juridiques, procéduraux, etc.) spécifiques à cette zone, tout en conservant un lien, le cas échéant, avec Sèmè City afin de maintenir les relations et les échanges avec les étudiants, chercheurs et entrepreneurs qui y sont installés. L'objectif est de tirer pleinement profit de la proximité géographique des établissements universitaires, des centres de recherche et des industries, pour soutenir le développement de start-ups afin de favoriser l'éclosion de champions nationaux et régionaux.



Schéma n°4 : Campus Sèmè City



Schéma n°5 : Espace de détente



Schéma n°6 : Espace de travail



Schéma n°7 : Espace de travail



Schéma n°8 : Espace d'attente

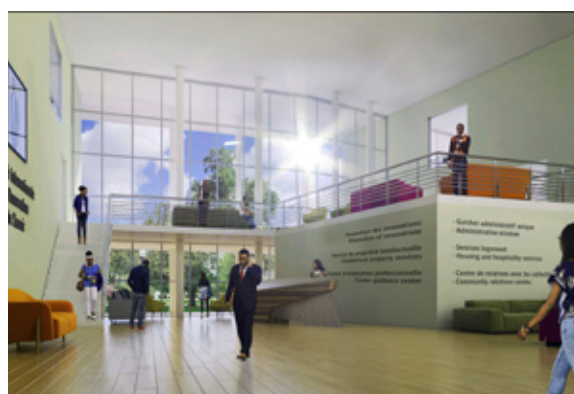


Schéma n°9 : Hall d'entrée

3) Un environnement attractif pour les partenaires

Les partenaires seront des acteurs locaux/régionaux/internationaux reconnus pour la qualité de leurs programmes dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et/ou de l'entrepreneuriat.

Les partenaires intéressés pour développer des projets d'enseignement, de recherche et/ou d'incubation (les « Projets ») sur le campus de Sèmè City bénéficieront de conditions avantageuses, incluant notamment :

- **Un soutien de l'État** pour le développement de leurs projets (y compris, le cas échéant, un soutien financier) ;
- **Des avantages de nature fiscale et douanière**, des garanties spécifiques, des régimes juridiques dérogatoires pour certaines activités ainsi que des procédures simplifiées (notamment pour la création de sociétés) et un système de guichet unique pour les formalités administratives ;
- **La possibilité de développer des partenariats entre acteurs locaux/régionaux/internationaux**, dans le but d'avoir un effectif de qualité pour l'enseignement, la recherche, le mentorat et l'accompagnement des jeunes entreprises ;
- **Une assistance pour le recrutement et les services aux étudiants** afin de garantir aux élèves une expérience holistique répondant à leurs besoins éducatifs, professionnels, sociaux et personnels ;
- **Des programmes de stage, mentorat et soutien financier pour les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs** mis en place par le gouvernement et divers partenaires y compris les entreprises locales, régionales et internationales.



Schéma n°10 : Vue arienne du campus de Sèmè City

Un ensemble d'infrastructures immobilières et d'équipements aux standards internationaux qui seront construits sur le campus, incluant notamment :

- Des infrastructures résidentielles notamment pour les étudiants, les chercheurs ainsi que les entrepreneurs ;
- Des commerces et restaurants ;
- Des infrastructures sportives et de loisirs (salle de sport, espaces verts et récréatifs, etc.) ;
- Des infrastructures numériques de pointe (réseaux très haut débit et WiFi sur l'ensemble du campus, solutions informatiques et systèmes d'information dédiés, data centers, etc.) ;
- Des infrastructures de transports (au sein du campus et vers l'extérieur) et des parkings sécurisés.

Des espaces verts et un design architectural qui respecte la nature, le climat et la culture africaine tout en utilisant des matériaux de construction et des sources d'énergie renouvelables.



Schéma n°11 : Corridor au sein du campus



Schéma n°12 : Bâtiment multifonctionnel



Schéma n°13 : Espace de restauration



Schéma n°14 : Espaces verts

En plus de ces infrastructures communes, les partenaires pourront construire, sur le campus, leurs propres infrastructures afin de développer leurs projets.

2.2. Un soutien actif de l'État et une forte implication du secteur privé dans le développement et la gestion de Sèmè City

Le projet bénéficie du soutien de l'État au plus haut niveau, et notamment de la Présidence de la République et du Gouvernement, qui ont prévu d'y investir **207 milliards de francs CFA dans les prochaines années**. La première tranche de cette somme, inscrite dans la Loi de Finances 2017, a déjà été mobilisée afin de débiter les travaux de conception et d'aménagement.

Le terrain sur lequel sera construit le campus est mis à disposition par l'État, tandis que le développement et la gestion de Sèmè City seront confiés à moyen terme à une société privée.

Sur le campus, **des parcelles de terrain pourront être mises à la disposition des partenaires** afin qu'ils construisent les infrastructures immobilières nécessaires au développement de leurs projets, par exemple :

- Des salles de classe ou des amphithéâtres pour accueillir les étudiants ;
- Des laboratoires et des centres de recherche pour accueillir les chercheurs ; ou encore
- Des espaces de travail pour incuber les entrepreneurs.

Sur demande, pour certains projets, des partenaires pourront louer les infrastructures immobilières déjà construites (ou construites à leur demande) sur le campus.



Schéma n°15 : Vue panoramique de la première phase de Sèmè City



Schéma n°16 : Vue panoramique du développement proposé



Schéma n°17 : Schéma conceptuel de la première phase de Sèmè City

3. PROCEDURE DE SELECTION DES PORTEURS DE PROJETS

L'objet du présent Appel à Projets (« APJ ») est de permettre à toute entité intéressée par Sèmè City, de soumettre des contributions et/ou propositions de projets à mettre en œuvre en partenariat avec l'Etat.

Le présent APJ constitue la Phase I d'une procédure plus large consistant à sélectionner des partenaires de l'Etat dans le cadre du Projet Sèmè City.

3.1. Présentation de la procédure de sélection des partenaires de l'Etat dans le cadre du Projet Sèmè City

En vue de la sélection des partenaires de l'Etat pour la mise en œuvre du Projet Sèmè City et de ses composantes, l'Etat a créé un **comité d'étude et de sélection des contributions et projets les plus pertinents** (appelé « Comité d'Etude »). Celui-ci mènera la procédure de sélection des partenaires de l'Etat en trois phases :

Phase I : Appel à Projets

Durant cette première phase, les entités souhaitant proposer des projets ou programmes à mettre en œuvre au sein de Sèmè City (appelées les « Porteurs de Projet »), ainsi que les Contributeurs (tels que définis au point 3.3 ci-après) sont invités à communiquer leurs propositions de projets et contributions.

A ce stade de la procédure, il est offert aux Porteurs de Projets et Contributeurs la possibilité de poser des questions (dans les conditions prévues au point 3.4), notamment afin de compléter, améliorer et parfaire les contributions et propositions de projets qu'ils souhaitent soumettre.

Phase II : Sélection des meilleurs projets et structuration finale de Sèmè City

Une fois l'ensemble des contributions et propositions de projets recueillies par le Comité d'Etude, celui-ci procédera à une première sélection des idées et projets les plus intéressants, au regard des objectifs de Sèmè City.

Durant cette phase, le Comité d'Etude pourra organiser des rencontres avec des Porteurs de Projets et Contributeurs, dans le cadre d'échanges bilatéraux visant à clarifier et préciser les contributions et projets proposés.

Ces échanges pourront par ailleurs être l'occasion pour l'Etat et ses futurs partenaires, de préciser les besoins et prérequis de chaque projet, ainsi que les régimes dérogatoires, avantages particuliers et incitations à l'investissement qu'il conviendra de leur octroyer.

Cette phase permettra également de compléter, finaliser et arrêter la structuration globale du Projet Sèmè City, notamment en organisant et harmonisant ses différentes composantes, sur la base des contributions et propositions reçues.

Phase III : Sélection des partenaires de l'État

A l'issue de la phase II, la structuration financière et technique des projets les plus pertinents sera finalisée et des partenariats conclus avec l'Etat, dans la perspective du début des opérations de Sèmè City en octobre 2018.

Les frais engagés par les Porteurs de Projets dans le cadre de la présente procédure d'APJ (notamment les frais d'études, de rédaction, de soumission des projets, de déplacement, etc.) sont à leur charge.

3.2. Soumission des projets

Les Porteurs de Projet peuvent formuler des propositions portant sur :

- 1. Une ou plusieurs des composantes majeures du Projet Sèmè City**, à savoir (i) l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, (ii) la recherche scientifique et (iii) l'incubation de start-ups innovantes ;
- 2. Une ou plusieurs des composantes annexes au Projet Sèmè City et utiles à l'organisation de la vie sur le campus** (solutions de transport et de services collectifs innovants, data centers, centres sportifs, restauration collective, traitement des ordures et assainissement, aménagement et entretien d'espaces verts, services de sécurité et de gardiennage, etc.) ;
- 3. Toute autre composante ou projet en adéquation avec la vision du Projet Sèmè City et présentant un intérêt pour ce dernier.** Les Porteurs de Projets sont notamment invités à faire des propositions de composantes ou projets qui n'auraient pas encore été identifiés par le Comité d'Etude dans le présent APJ.

Les Porteurs de Projets sont invités à soumettre un dossier de présentation de projet (« DPP »), dans les formes et conditions prévues au point 3.5 ci-après.



« LES BÉNINOIS SONT
LES MATHÉMATIENS
LES PLUS PERFORMANTS.
C'EST LIÉ À LEURS
TRADITIONS »

Cédric Villani
Médaille Fields en 2010
Député à l'Assemblée nationale française

3.3. Soumission d'idées, suggestions et contributions

Toute personne ou entité qui souhaite contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Sèmè City, sans être Porteur de Projet (les «Contributeurs» – par exemple les enseignants, chercheurs, experts, consultants, entrepreneurs, etc.), peut faire part de ses idées, recommandations et suggestions au Comité d'Etude. Ces contributions doivent être communiquées au Comité d'Etude par écrit, par email, à l'adresse suivante : **semecity@deloitte.fr** et copie à **semecity@presidence.bj**.

Il devra par ailleurs être précisé dans l'objet de l'email la mention : **«A l'Attention du Comité d'Etude – Contribution Ecrite à l'Elaboration et à la Mise en Œuvre du Projet Sèmè City»**.

3.4. Questions et demandes d'éclaircissements

Toutes questions et demandes d'éclaircissement sur la présente procédure d'APJ peuvent être adressées par email au Comité d'Etude, jusqu'au 31 juillet 2017 à l'adresse suivante : **semecity@deloitte.fr** et copie à **semecity@presidence.bj**.

La réponse à toute demande d'éclaircissement d'un Porteur de Projet sera adressée par écrit à tous les autres Porteurs de Projets.

3.5. Contenu du Dossier de Présentation de Projet (DPP)

La forme du DPP est laissée à la libre appréciation des Porteurs de Projet. Il est toutefois recommandé que le DPP contienne notamment :

- 1. L'identité du Porteur de Projet** (dénomination sociale, siège social, capital social, numéro d'immatriculation au registre du commerce, etc.) ainsi qu'une **présentation de son activité et de ses domaines d'expertise** ;
- 2. L'identité et les coordonnées d'une personne physique** au sein du Porteur de Projet, qui sera le point de contact du Comité d'Etude ;
- 3. Une présentation détaillée du projet proposé** (incluant toutes données utiles permettant de démontrer la viabilité du projet) ;
- 4. Une liste des besoins et prérequis identifiés** par le Porteur de Projet comme nécessaires à la réalisation du projet proposé (emplacement souhaité au sein de Sèmè City et surface au sol des bâtiments à construire, financements de l'Etat le cas échéant, régimes dérogatoires, avantages particuliers et incitations à l'investissement, etc.).

Il est par ailleurs recommandé que le DPP soit rédigé **en français ou en anglais**, et contienne **un maximum de 20 pages par projet hors annexes**.

Afin de faciliter la rédaction des DPP par les Porteurs de Projets et leur évaluation par le Comité d'Etude, il est joint en Annexe 1, une liste non-exhaustive des informations utiles à communiquer au Comité d'Etude dans le DPP. Cette liste est communiquée aux Porteurs de Projets à titre purement indicatif.

3.6. Envoi des Dossiers de Présentation de Projet

Les Porteurs de Projets sont invités à envoyer leur DPP **sous format électronique** avant le 15 novembre à 18 heures TU, à l'adresse suivante : **semecity@deloitte.fr** et copie à **semecity@presidence.bj**.

L'objet du message d'envoi du DPP devra mentionner : « **A l'Attention du Comité d'Etude - Sèmè City : Proposition de Projet(s)** ».

3.7. Calendrier indicatif de la procédure de sélection des Porteurs de Projets

	Echéance	Activité
1	A partir du 28 juin 2017	Envoi / Retrait des dossiers d'appel à projets
2	31 juillet 2017	Date limite de soumission des questions
3	31 août 2017	Date limite de réponse aux questions
4	1er septembre 2017	Ouverture de la période de soumission des projets
5	1er octobre 2017	Début de l'étude des projets soumis et éventuels entretiens bilatéraux de clarification des projets
6	15 novembre 2017	Date limite de remise des dossiers de soumission de projets
7	15 décembre 2017	Notification des projets sélectionnés
8	20 janvier 2018	Finalisation de la structuration technique et financière des projets sélectionnés
9	31 janvier 2018	Annnonce des partenaires retenus
10	A partir d'octobre 2018	Démarrage des opérations, selon les échéanciers spécifiques des projets



« JE NE PERDS JAMAIS :
SOIT JE GAGNE, SOIT
J'APPRENDS »

Nelson Mandela

Ancien Président de la République d'Afrique du Sud

4. ANNEXES

4.1. Annexe 1 : Liste non exhaustive des informations à communiquer par le Porteur de Projet

1. Présentation du Porteur du Projet

1.1 Identification de l'entité porteuse et de ses représentants

Identification de l'entité

Nom de l'entité :

Adresse :

Téléphone :

Site internet :

Identification du représentant légal de l'entité

Nom du représentant légal :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier (si différente du représentant légal)

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

1.2 - Informations administratives et juridiques de l'entité

Forme juridique :

Date de création :

Activité(s) principale(s) :

1.3 - Informations relatives aux dimensions de l'entité

Nombre total de salariés :

Budget pour l'année 2017 :

Evolution du chiffre d'affaires ou du budget de l'année 2014 à l'année 2016 :

Dimension internationale

Préciser si l'entité développe son activité dans plusieurs pays ou continents, si elle appartient à un réseau international etc.

1.4 - Informations relatives à l'excellence de l'entité

Préciser les normes, standards, accréditations, prix, classements internationaux ou autres éléments permettant de déterminer de manière objective l'excellence de l'activité de l'entité et la reconnaissance dont elle jouit.

1.5 - Informations complémentaires relatives à l'entité jugées utiles par le Porteur du Projet

4. ANNEXES

4.1. Annexe 1 : Liste non exhaustive des informations à communiquer par le Porteur de Projet

2 - Présentation du projet

2.1 - Titre du projet

2.2 - Grappe/s (Cluster/s) au sein duquel/desquels le projet pourrait s'intégrer

2.3 - Résumé du projet

Il s'agit d'exposer sommairement le projet en précisant notamment son objet, son périmètre, sa durée, son adéquation par rapport à l'ambition de Sèmè City ou d'autres éléments permettant d'établir sa qualité.

2.4 - Objectifs stratégiques du projet et éléments quantitatifs

Vous pouvez notamment préciser les objectifs poursuivis en termes de chiffres clés qui, selon vous, caractériseront ce projet, et la vitesse de son déploiement dans le temps : nombre d'étudiants ou de personnes en formation, salariés de l'organisation, investissement à envisager, volumétrie de l'activité de recherche ou d'incubation, etc.

2.5 - Moyens d'actions opérationnels

Si cela vous est possible à ce stade, vous pouvez notamment détailler les moyens humains (internes et externes à la structure, en précisant éventuellement les catégories de personnels et les compétences des membres de l'équipe mobilisée), matériels et financiers à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.

2.6 - Indicateurs de performances et impact

Nous apprécierons que vous nous précisiez les indicateurs qui permettraient d'apprécier le succès de ces activités, qui dépendront du caractère spécifique des activités déployées. Nous apprécierons de connaître l'expérience des Porteurs de Projets dans l'intégration de ces indicateurs de performance pour la conduite de leurs activités.

2.7 - Eventuels partenaires du projet

Si cela vous est possible à ce stade, vous pouvez notamment décrire les éventuels partenaires au projet, leur rôle, la valeur ajoutée de la constitution d'un (de) partenariat(s) et la gouvernance du projet du fait de ce(s) partenariat(s).

2.8 - Calendrier prévisionnel du projet

Si cela vous est possible à ce stade, vous pouvez indiquer le moment de démarrage du projet ainsi que sa durée prévue. Nous souhaiterions savoir si ce projet correspond à une durée définie ou à une installation à priori pérenne.

2.9 - Synthèse des références

Vous pouvez notamment décrire les expériences, projets de même type ou similaires menés par l'entité.

2.10 - Informations complémentaires relatives au projet jugées utiles par le porteur

4. ANNEXES

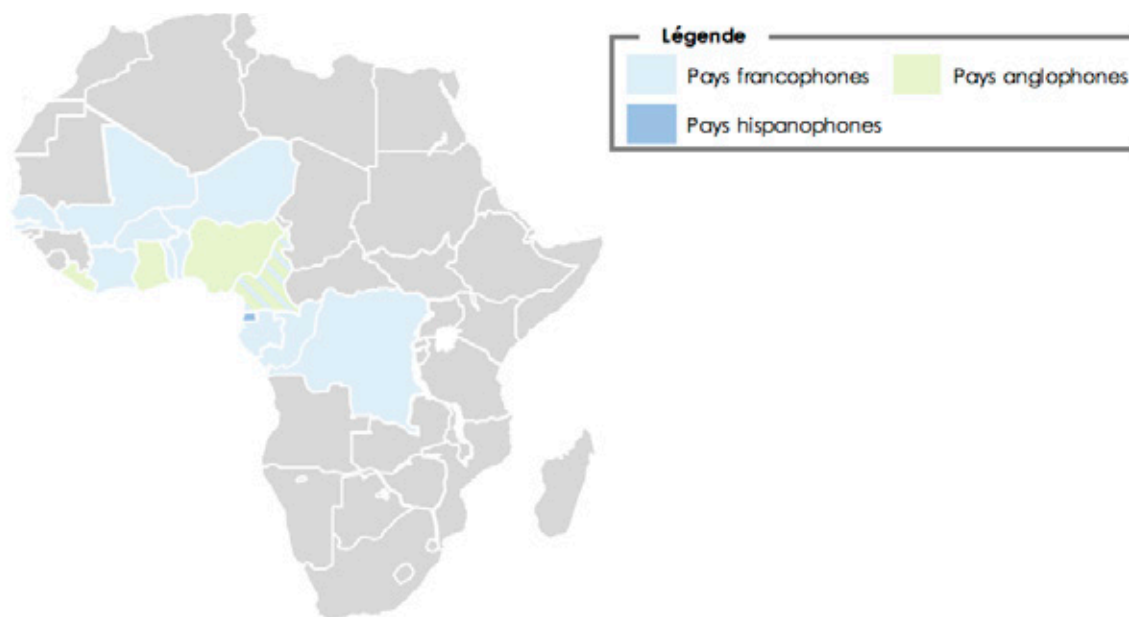
4.2. Annexe 2 : Marché international cible

En 1991, le continent africain comptait 2,7 millions d'étudiants ; aujourd'hui, ils sont plus de 20 millions.

Les 15 pays africains visés prioritairement par Sèmè City représentent un marché potentiel de 4 millions d'étudiants

Principales caractéristiques par pays (2015) du marché prioritaire cible de Sèmè City

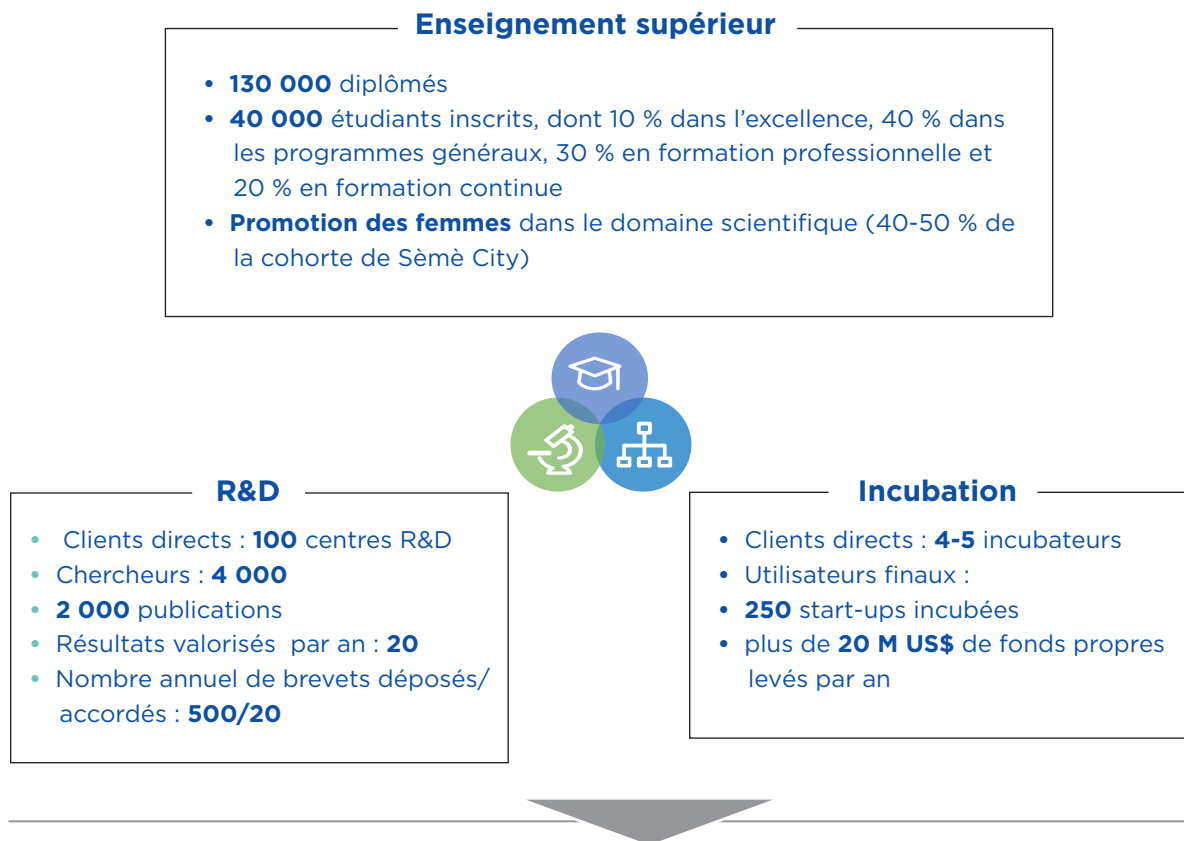
Source : Banque Mondiale



	Pays	PIB [Md US\$]	Population [million (s) d'habitants]	Nombre d'étudiants [milliers]
	Bénin	8,5	10,9	169
	Burkina Faso	11,1	18,1	84
	Cameroon	29,2	23,3	350
	Congo (Rép. dém. du)	35,5	77,3	487
	Congo (République du)	8,6	4,6	39
	Côte d'Ivoire	31,8	22,7	177
	Gabon	14,3	1,7	16
	Ghana	37,9	27,4	402
	Guinée Equatoriale	9,4	0,8	7
	Libéria	2,1	4,5	43
	Mali	13,1	17,6	112
	Niger	7,1	19,9	27
	Nigeria	481,1	182,2	1 700
	Sénégal	13,8	15,1	136
	Togo	4,0	7,3	67
	TOTAL	681,3	426,5	3 750

4. ANNEXES

4.3. Annexe 3 : Principaux impacts attendus de Sèmè City à l'horizon 2030



Atteindre les objectifs du développement durable, directement au sein des collectivités locales et au-delà



Impacts socio-économiques

- Création de 190 000 emplois directs et indirects au Bénin dont 1/3 d'auto-emploi
- Réservoir de main d'œuvre hautement qualifiée
- Contribution au PIB du Bénin
- Création d'emplois et contribution au PIB dans les autres pays ciblés et partenaires



NOTRE MANIFESTE

Faut-il avoir lu Homère pour comprendre Google ?

La question peut faire sourire : elle est pourtant d'actualité.

Les structures actuelles d'enseignement du savoir, les écoles, les universités, reposent sur les acquis du siècle des lumières.

Un temps où l'univers était immuable et immobile.

Un temps où il suffisait de diviser les connaissances en matières imperméables les unes aux autres pour comprendre le monde.

Un temps où la pédagogie valorisait la performance individuelle au détriment du travail collectif.

Un temps où l'on préférait apporter des solutions à un problème plutôt que de proposer des réponses à une demande.

Comment pourrait-on dans ce cadre ouvrir l'esprit et l'intelligence de notre jeunesse au monde interconnecté et en plein mouvement qui se dresse devant nous ?

Comment dans ce cadre pourrions nous faire éclore les talents et le désir d'entreprendre des étudiants nés au siècle du numérique ?

Sèmè City est notre réponse à cette question.

Dans un lieu unique nous allons réunir des jeunes africains de différents pays et différents horizons, associer les talents de l'entrepreneuriat au génie de l'innovation, confronter les savoirs académiques aux intuitions des « startups », mêler les idées aux réalités du terrain, unir les intelligences africaines sous une même bannière : celle du désir d'écrire et de conquérir le monde.

Sèmè City est la preuve que nous avons confiance en notre jeunesse.

Confiance dans la multitude de talents qui bruissent partout sur notre continent.

Confiance dans la capacité du Bénin à devenir l'incubateur de l'Innovation Made in Africa.

Sémé City n'est pas un rêve ou une idée folle.

C'est un projet d'avenir qui assurera à notre nation une place de choix dans le grand concert de la mondialisation.

C'est l'expression de notre volonté de garder au pays et sur le continent les meilleurs et les plus enthousiastes d'entre nous.

A ceux qui s'inquiètent de son coût, nous répondrons par ce mot d'Abraham Lincoln : vous trouvez que l'éducation coûte chère ? Voulez-vous essayer l'ignorance ?

L'équipe de Sèmè City



« LA FRUGALITÉ
CONDUIT À
L'INNOVATION. »

Jeff Bezos
Fondateur et PDG de Amazon.com



